

⇒ CONTACTS

- Fabrice LEGUEVAQUES (*Educateur sportif*) : 06.84.96.73.75
(*Joignable à partir du 9 septembre*)
- Vanessa DELPAS (*Administratif uniquement*) : 05.63.72.84.84
(*Joignable à partir du 29 août*)

⇒ REPRISE DES COURS (*Attention places limitées*)

- BMX – Groupe A - 16h00-18h00 150 euros ⇒ Mercredi 21 septembre 2022
- BMX – Groupe B - 14h00-15h30 150 euros ⇒ Mercredi 21 septembre 2022
- BMX – Groupe C - 10h00-11h30 150 euros ⇒ Mercredi 21 septembre 2022
- BMX – Groupe D - 10h30-12h00 150 euros ⇒ Samedi 24 septembre 2022
- BMX – Groupe X - 9h00-10h15 (sur sélection) ⇒ Samedi 24 septembre 2022
- BMX – Groupe E - 17h30-19h00 150 euros ⇒ Mardi 20 septembre 2022

Remarque : La communauté de communes baisse le tarif à 100.00 € pour le 2^{ème} enfant et/ou la 2^{ème} discipline.

+ ATTENTION - LICENCE OBLIGATOIRE :

- Tous les adhérents **devront s'acquitter de la licence FFC.**
Cela nous est imposé par la Fédération Française de Cyclisme et c'est elle qui en fixe les tarifs. Sans licence, l'adhérent ne pourra pas s'entraîner.
- Merci de bien vouloir **joindre un chèque** du montant correspondant à la catégorie de l'adhérent à l'ordre **du Bike Académy (1 seul règlement).**
- Nous ne pouvons pas appliquer de réduction sur ce règlement.
- 1 licence par adhérent.

⇒ PIECES A FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée et signée Annexe 1
- L'acceptation du **règlement** de l'école de cyclisme (*dernière page*) Annexe 2
- Un **certificat médical** (*Pour les nouveaux adhérents uniquement*) avec mentionné compétition BMX -merci de garder une photocopie pour la demande de licence-
- Une **attestation d'assurance** Responsabilité civile + Individuelle Accident
- Les **règlements** : **ADHESION (Trésor Public) + LICENCE (Bike Académy) & MAILLOT** – obligatoire uniquement pour les nouveaux adhérents faisant de la compétition (**Bike Académy**)

Adhésion : 150.00 €

Modes de paiements acceptés :

- Chèques à l'ordre du **Trésor Public** - **Ne pas dater les chèques.**
Possibilité de régler en 3 fois – **joindre obligatoirement 3 chèques de 50 €**
- Chèques Vacances et Coupons Sport ANCV
- Pass "Loisirs Jeunes" MSA,
- Chèques Collégiens.

Licence :

Catégorie "Pré-licencié à cadet"	- 2020 à 2007	: 70.00 €
Catégorie "Junior"	- 2006 à 2005	: 105.00 €
Catégorie "3"	- 2004 et avant	: 140.00 €

Mode de paiement accepté :

- Chèque à l'ordre de **Bike Académie**
1 seul chèque **du montant correspondant à la catégorie de votre enfant**

Maillots : En vente au prix de 40.00€
Obligatoire pour les nouveaux adhérents qui font de la compétition

Mode de paiement accepté :

- Chèque à l'ordre de **Bike Académie** (Essai maillot BMX en Octobre)

⇒ **DEPOT DES DOSSIERS :**

Le dossier complet (fiches complétées et signées + pièces complémentaires + paiements) est à retourner impérativement par courrier **avant le 07 septembre**, à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Sor et Agout – École de Cyclisme
Espace Loisirs "Les Etangs"
550, chemin des héronnières - 81 710 SAÏX

Merci de respecter la date limite afin de nous laisser le temps de saisir et vérifier tous dossiers avant de commencer les entraînements.